L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 30 AOUT.

FEUILLETON.

AUTOUR D'UN PHARE

PAR HENRY GRÉVILLE.

VI.

" Lorsque la mer eut repris assez de calme pour permettre de lancer le canot, M. B... frappa à la porte de ma cellule.

" On pourra partir dans une heure, me dit-il; que comptez-vous faire?

" Envoyez votre matelot savoir ce qui se dit dans le pays, lui répondis-je. C'est là-dessus que je baserai ma conduite.

" Il s'inclina sans répondre. Une heure après le matelot quittait le phare. Il revint promptement. On me croyait morte. L'opinion générale était que la tempête m'avait surprise dans les rochers, mais mon mari se refusait à croire que j'eusse péri sans laisser aucun vestige.

" C'est bien, dis-je à M. B...., je suis morte en effet, et mon mari le saura bientôt. Partons.

" — Où allez-vous? me demanda-t-il.

" — A Paris.

" J'avais sur moi quelques pièces d'or, quelques bijoux; je refusai obstinément toute aide de la part de cet homme odieux. La nuit était tombée lorsque nous abordâmes. Personne ne s'inquiétait de nous; la barque du phare allait et venait sans que personne s'en mêlât. J'avais revêtu la grosse cape. Au moment de toucher terre, je trempai dans l'océan mon manteau et mon châle, dont j'avais fait un paquet, et je les déposai sur la grève, un peu au delà de la limite de la haute mer.

"—Que faites-vous? me demanda M. B....

"—J'assure mon mari de ma mort, lui répondis-je.

"Je me tournais vers cette maison qui avait été la mienne, et où j'avais apporté un deuil prématuré.

"Mieux vaut le deuil que le déshonneur, pensai-je.

"Je portai ensuite mes regards vers le phare qui m'avait été si fatal, et sa clarté éblouissante entra comme un glaive dans mes yeux arides. Je détournai les yeux avec horreur.

"Je veux passer auprès de ma maison, dis-je à M. B....., je veux la voir une fois encore.

"Il voulut me dissuader, mais j'étais bien décidée.

"—Attendez-moi là, lui dis-je, ce ne sera pas long.

"Je me mis à gravir la falaise en courant. Je n'avais nulle crainte d'être reconnue, sous ces habits, et à cette heure. J'atteignis la maison, et, le cœur palpitant, je m'approchai de la fente des volets. Que de fois les petits mendiants étaient venus nous regarder ainsi le soir! et c'était moi, la maîtresse de ce logis, qui venais, comme une mendiante, guetter le repas de famille!

" Mon mari était assis à la table de la salle à manger, changé, vieilli au point d'être méconnaissable, mais moins changé que moi cependant. Ma fille, vêtue de noir, dormait sur la table: elle avait appuyé sa tête blonde sur ses deux bras repliés, en attendant que sa nourrice, qui desservait le souper, pût aller la coucher.... Mon cœur se fendit, j'appuyai mes lèvres sur le mur, et je pleurai comme une orpheline.

" Le chien, qui m'avait reconnue sans doute, s'agitait au bout de sa chaîne et poussait des gémissements de joie. Je voulus m'écarter, mais je n'en eus pas la force.

"—Il y a quelqu'un là, dit la voix de mon mari près de la fenêtre, et aussitôt il ouvrit le volet.

J'eus si peur que je n'osais bouger.—S'il me reconnaît, pensai-je, il va me tuer!

"—C'est une pauvresse, dit-il: il faut faire l'aumône à ceux qui n'ont pas de pain, continua-t-il, comme se parlant à lui-même. Heureuses les misères qu'on peut soulager! Tenez, ma bonne, ajouta-t-il en me présentant par la fenêtre le reste du pain de famille.

" J'avançai la main, j'effleurai ses doigts glacés et je pris le pain de l'aumône. La fenêtre se referma et je tombai à genoux, le cœur saisi d'une souffrance pire que la mort.

" Serrant ce pain contre moi, je repris le chemin de la grève, M. B.... m'attendait, fort inquiet.

"—Qu'avez-vous là? me dit-il en me prenant le bras pour me soutenir.

"—Le dernier pain à moi que je doive manger en ce monde, lui répondis-je; mon mari m'a fait la charité, ma fille porte mon deuil.... Allons, je ne dois pas être un fardeau pour vous non plus. Hâtons-nous!

" Nous prîmes des chemins détournés, et, quand le jour vint, nous roulions en chemin de fer vers Paris.

" Il voulait s'occuper de moi, me chercher un logement, assurer mon existence.... Dans la cour de la gare, je profitai d'un moment de presse pour le perdre, et je ne le revis plus.

" J'ai péché, mais vous qui me lisez, chère et chaste Cécile, trouvez-vous que je sois assez punie? Eh bien! ce châtiment n'était rien auprès de ce qui m'attendait."

Marcel déposa le cahier sur la table et réfléchit longuement. Cécile le regardait, les yeux pleins de larmes.

—Pauvre femme! dit enfin le jeune homme, elle a bien souffert.

Par-dessus la table, Cécile tendit la main à son mari, qui la garda dans la sienne.

—Quelle étrange histoire! reprit la jeune femme: et c'est un hasard......

Elle n'osa achever sa pensée.

—Il faut savoir la fin, dit Marcel en reprenant le cahier. Voyons où tout cela va nous mener.

" Il fallait vivre, continuait le manuscrit, et je ne savais rien de ce qui fait vivre. Je ne vous dirai pas quels travaux j'entrepris, ni de quel pain je me nourris, pendant de longues, bien longues années. Dans une mansarde de Paris, si étroite que je croyais revoir ma cellule du phare, je passai des hivers sans feu toujours, parfois sans pain; mais cela n'était que juste et raisonnable. Pourquoi avais-je failli? Eût-il été équitable que ma chûte me procurât le bien-être? Non, cela était fort bien, et je le trouvais bon.

"Pendant plusieurs mois, je n'osai sortir qu'à la nuit, tant je craignais de rencontrer M. B.... Pour les autres personnes qui m'avaient connue, j'étais sans inquiétude: qui eût pu reconnaître dans la femme flétrie, blanchie, à la démarche incertaine, la jeune propriétaire de la maison blanche? J'avais eu la jaunisse en arrivant à Paris; j'avais passé des semaines sur un lit fiévreux dans l'étroite mansarde dont j'ai parlé, et pendant ce temps je m'étais fait un plan d'existence. Un morceau de journal qui avait enveloppé quelques provisions m'apporta un jour le récit de ma fin tragique:

"La malheureuse victime laisse une petite fille de quatre ans à peine: l'époux est inconsolable."

"Ces lignes banales me causèrent une joie pleine d'amertume. J'étais encore aimée, j'étais pleurée! Mon mari pensait à nos jours de félicité avec regret et avec douceur à la fois. Sans doute ce passé, qui me rongeait le cœur comme un cancer, était pour lui une source de souvenirs heureux! Que je l'enviais de me pleurer ainsi, sans arrière pensée! Que n'eussé-je pas donné pour être morte en réalité, et digne de ses larmes! Mon enfant fût venue avec son père s'agenouiller tous les jours sur ma tombe, toujours couverte de mes fleurs préférées...

" Comme je les aimais, ces deux êtres pour lesquels j'avais été si indifférente! Comme leur souvenir m'était devenu cher! Je vivais avec eux par la pensée. Le matin, quand le froid soleil d'hiver dorait d'un or pâle les toits qu'on voyait au-dessous de ma fenêtre, grelottante, parfois affamée, je me représentais la chambre tiède, située au levant, où ma fille ouvrait les yeux à cette heure, et je me perdais en une longue prière pour le bonheur de cette enfant jadis dédaignée... Je croyais voir son père se pencher sur son petit lit, lui prodiguer les soins dont j'avais été avare. Que n'aurais-je pas donné pour pouvoir les servir, remplir auprès d'eux, les plus bas emplois de la domesticité,—pour respirer le même air, et obtenir d'eux, en passant, une bonne parole! Rêve insensé!—J'étais morte pour eux.

" J'appris à travailler; j'appris à gagner de mes mains devenues calleuses le dur pain du labeur mal payé. J'appris à supporter les rebuffades, à tolérer les moqueries, à dévorer les affronts, car il fallait bien gagner ma vie, — ma triste vie! Je devins habile ensuite, et le premier emploi du peu d'argent que je vis dans mes mains fut un abonnement au journal de notre sous-préfecture.

" Là, de temps en temps, j'apprenais ce que faisait mon mari; son nom se trouvait sur toutes les souscriptions charitables. Partout où quelque travail nécessitait une dépense gratuite de temps et d'intelligence, j'étais sûre de le voir mentionné... C'était là l'homme que j'avais trouvé banal et inintelligent! Je vis un jour qu'il avait dirigé un sauvetage sur nos rochers, et que la croix de la Légion-d'Honneur avait été sa récompense.... Je n'avais plus le droit de m'en enorgueillir, mais je remerciai Dieu de l'avoir fait ce qu'il était.

" Ce journal fut pendant longtemps toute ma joie, puis un jour, en le parcourant, je restai frappée au cœur par ces mots: " M. X...., qui avait eu le malheur de perdre sa jeune femme il y a cinq ans, par un affreux accident, n'avait jamais pu se consoler de sa perte. Après avoir langui quelques mois, il vient de s'éteindre, laissant orpheline une fille qui, dit-on, va être placée, par les soins de sa famille, dans un de nos meilleurs pensionnats. Tous ceux qui ont connu cet homme de bien s'associeront à nos regrets."

" J'étais veuve, et c'est moi qui avais tué mon mari. Mon abandon l'avait tué aussi certainement que l'eût fait la connaissance de ma faute. Il me sembla alors n'avoir jamais souffert quand je comparai les angoisses du passé avec ma torture présente. Je crus un instant que je succomberais à l'excès de ma souffrance, mais je n'eus pas ce bonheur.

" Ma fille me restait encore, et je croyais bien que je la verrais mourir aussi. Son enfance délicate l'avait prédisposée à tous les maux. Je sentis qu'il me fallait la voir à tout prix. Je ne craignais guère d'être reconnue dans le pays;—la tombe, en se refermant sur mon mari, m'avait scellée plus profondément que jamais dans l'oubli.

(La suite à demain.)

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres, — qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de ... la ... [illegible]

No ... LOI

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un dindon ou une dinde sauvage, du premier jour d'avril au premier jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, une caille, une perdrix ou un faisan, du premier jour d'avril au quinzième jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 4.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un whippoorwille, un moineau, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une hulotte ou un étourneau, excepté quand ces oiseaux détruiront la récolte de fruits ou de grains—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 5.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent le gibier et les oiseaux insectivores—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 6.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, à l'aide de trappes ou de filets, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession, à une époque quelconque de l'année, aucun oiseau chanteur—particulièrement le moqueur—excepté les oiseaux apprivoisés, à moins que les oiseaux ne soient pris à l'aide de trappes ou de filets dans le but de les apprivoiser—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention, à moins que ces oiseaux ne soient nuisibles à la récolte de fruits ou à celle de grains.

Sec. 7.—Décrètent de plus: Que la possession des animaux ou des oiseaux (excepté les apprivoisés) que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est par la présente, défendu de les tuer ou de les poursuivre, sera une preuve *prima facie* que les dits animaux ont été illégalement pris ou tués et que la possession en est illégale.

Sec. 8.—Décrètent de plus: Que toute personne qui exposera en vente un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est défendu de les prendre et de les tuer, sera pour chaque animal ou oiseau (excepté les apprivoisés) exposé en vente, sera sujet à la pénalité imposée ci-après, à quiconque tue ou prend un animal ou un oiseau contrairement à la loi.

Sec. 9.—Décrètent de plus: Que le fait de prendre, tuer ou avoir en sa possession, en violation de la loi, des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger constituera une contravention séparée et distincte et devra être puni en conséquence. Deux ou plus de deux contraventions peuvent être mentionnées dans le même acte d'accusation et la personne accusée sera condamnée à une amende pour chaque contravention si elle en est reconnue coupable.

Sec. 10.—Décrètent de plus: Que personne ne devra, aux époques indiquées dans cette loi, tuer ou prendre, à l'aide de trappes, pièges ou autres moyens, les animaux ou les oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être moins de cinq piastres et plus de vingt-cinq piastres pour chaque animal ou oiseau pris ou tué—pourvu que rien de ce que décrète cette loi ne s'applique aux oiseaux ou au gibier de passage.

Sec. 11.—Décrètent de plus: Qu'il est, par la présente, défendu à toutes les compagnies de transport, à tous les bateaux à vapeur, chemins de fer ou autres entrepreneurs de transport, quelconques, de transporter, aux époques ici indiquées, un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 12.—Décrètent de plus: Que la moitié des amendes recouvrées pour violation de cette loi devra revenir aux délateurs; l'autre devra être remise au trésorier du bureau d'écoles de la paroisse où ces amendes auront été imposées et devra être employée au profit des écoles de la paroisse.

Sec. 13.—Décrètent de plus: Que quiconque, après avoir été reconnu coupable de violation de cette loi, n'acquittera pas la ou les pénalités qui y sont prescrites, devra être emprisonné, dans la prison de paroisse, durant dix jours au moins et trente jours au plus.

Sec. 14.—Décrètent de plus: Que toutes les actes, toutes les violations de cette loi, appelés contraventions dans les susdites sections sont ici déclarés crimes contre l'Etat de la Louisiane, et il sera du devoir de tous les avocats de districts *pro tempore* de l'Etat, de poursuivre, devant une cour quelconque ayant juridiction compétente, tous les personnes qui enfreindront cette loi.

Sec. 15.—Décrètent de plus: Que cette loi devra être mise en vigueur à dater du 1er juin 1877, et toutes les lois ou parties de loi contraires sont rappelées.

(Signé) LOUIS BUSH,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvée le 13 avril 1877.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Argentez vous-même

très-facilement et solidement: *Couverts, Services de table, Orfèvrerie d'église, Sellerie, Carrosserie, Flambeaux,* et tous objets en cuivre, ruoltz et plaqué, avec le BLEU D'ARGENT PUR garanti sans mercure et inoffensif.—Exiger la marque. Mme VIARD, 5 bis, rue Auber. Paris. Nouvelle-Orléans: Chez les principaux orfèvres, quincailliers, droguistes, Carrosserie, Rivet, etc.

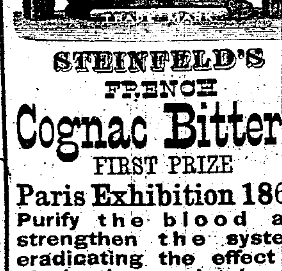

STEINFELD'S
FRENCH
Cognac Bitters,
FIRST PRIZE
Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhœa, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* **and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.**

☞ Thousands of Testimonials can be seen at the office of
M. JACOBSON, Sole Proprietor,
64 & 66 Water Street, N. Y.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

AMERIQUE, Pouzols, mercredi, 29 août.
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 5 septembre.
*PEREIRE, Danré, mercredi, 12 septembre.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris).........$100
Deuxième — $65
Troisième — $35

Prix du passage pour Plymouth, Londres ou toute autre station d'Angleterre:
Première cabine (vin compris).... $90 à $100
Deuxième — $65
Troisième — $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérisque* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent.
Gallier Court, Lettre H.
Nouvelle-Orléans.
4 mai

Compagnie américaine de steamers de Philadelphie.

Ligne de Philadelphie et de Liverpool. La seule ligne de steamers transatlantiques portant le "Drapeau Américain," DEPARTS—De Philadelphie, tous les JEUDIS; de Liverpool, tous les MERCREDIS.

La ligne de steamers de l'Etoile Rouge, portant la malle de la Belgique et des Etats-Unis. Départs tous les quinze jours, alternativement, de Philadelphie et de New-York.

Seule ligne et seule ligne directe pour ANVERS.

Billets pour la Nouvelle-Orléans et toutes les parties de la Grande Bretagne et de l'Europe—aller et retour.

Pour le passage et les autres détails, s'adresser à PETER WRIGHT & SONS, agence générale, 307 Walnut Street, Philadelphie.

Agents à la Nouvelle-Orléans.
A. K. MILLER & CO.,
au No 35 de la rue Carondelet,
EDWARD A. YORKE,
au coin des rues Carondelet et Gravier.
23 avril—6m

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
JEUDI, 6 Sept, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3¼ pour cent.
Passage—Cabine ....$50.
— Entrepont.........25.
— Billet d'excursion 80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.
mai—1an

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer,
CAMELIA,
Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.
capitaine Wm. Hanover,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le MERCREDI à l'arrivée du train de neuf heures du matin, le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin, Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il ne sera point donné pas reçu de fret après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
C. M. SORIA,
2 juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Excursion du dimanche et du mercredi,

Pour Mandeville, Louisbur et Madisonville.

Le beau steamer
CAMELIA.

Très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis.

Capitaine HANOVER

fera des excursions régulièrement le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de sept heures et demie allant en ville.

Prix du passage, Une piastre, aller et retour.
☞ Restaurant à bord.
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
14mai—☞ No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se joint, à Vicksburg à la ligne Parisot, pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 103 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour le transport du coton par le chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—3m Au No 35 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur
TEXAS, remplaçant le
NEW BART ABLE,
Capitaine R. SINNOT,
Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à ADAMS & WORK.
28janv— No. 21 du Commercial Place.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas-Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
BERTHA.
H. H. Broad, capitaine,
T. Jobin, commis,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 51 rue Gravier, HITE & CARLIN, No 4 Tchoupitoulas.
R. W. ADAMS, 31 Commercial Alley.
9 août—☞

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.,

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
TRENTON,
James L. Robbins, capitaine, Gabe Block commis,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 rue du Camp,
N. O. DONAHUE, 76 rue Gravier.
1er août—1m

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.
Voyage de retour Dimanche et Mercredi.
Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. O. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les SAMEDIS et MERCREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON,
No de 23 rue Bienville.
3oct—☞

Paquebot de la Côte jusqu'à Donaldsonville. Trois fois par semaine.

HENRY TETE,
J. F. AUCOIN, Capitaine
J. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures et tous les JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET,
105 rue Decatur, près St Louis.
16juillet—1an

Hibernia Insurance Company,

Bureau, No 37 rue du Camp.

JOHN HENDERSON, Président.
P. IRWIN, Vice-Président.
THOS. F. BRAGG, Secrétaire.

Primes	$128,033
Pertes payées	73,298
Profits nets	60,256

A une élection tenue Lundi, 7 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante:

Patrick Irwin,	John Henderson,
Thomas King,	John G. Ryan,
Thos. Gilmore,	W. J. Castell,
John T. Gibbons,	Jas. A. Girdner,
William Hart,	Emile Gauche,
David Jackson,	John H. Hanna,
	F. J. Gasquet.

A une réunion du Bureau de Direction, qui a eu lieu le 14 mai, JOHN HENDERSON, Président, P. IRWIN, Vice-Président, et THOS. F. STAGG, Secrétaire, ont été ré-élus à l'unanimité.

La Direction a déclaré des profits nets de la Compagnie dans les douze derniers mois, 10 pour cent d'intérêt; aussi, 2 pour cent de dividende sur le capital payé, et 20 pour cent de dividende sur les primes payées par les actionnaires (faisant avec l'escompte, 35 pour cent sur les primes.) Les dits intérêts et dividendes à être placés au crédit des actions.

Les intérêts et les dividendes sur les actions payés comptant payables au bureau de la Compagnie, à partir du 15 juin prochain.
THOS. F. BRAGG,
Secrétaire.
Nile-Orléans, 15 mai 1877. 1juin—1m

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NILE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier l'automne prochain comme ci-dessous—

De Brême		De la Nile-Orléans
Hannover...	12 sept.	environ 14 oct.
Frankfurt...	10 oct.	11 nov.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De ... me, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nile-Orléans:
Chambre.......$150 en or Etrepont.......$35, n or
De la Nile-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambres....$150 en or. Entrepont.....$45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres....$35 en or, Entrepont.....$15 en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nile-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
18 juin No. 42 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 20 février 1877, Le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures 45 m. du soir pour la Nile-Orléans. Le bateau qui se reliera au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à six heures du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 5 heures sera livré le lendemain matin.
C. B. PAYNE,
6déc— Surintendant.

Pour le Lac.

Bureaux du New Orleans City Railroad Company—Au No. 124 de la rue du Canal.

—Nouvelle-Orléans, 22 mai 1877.—Jusqu'à nouvel ordre les trains partiront de la ville, pour le Lac, toutes les heures, de 7 heures du matin à 8 heures de l'après-midi, et toutes les demi heures de 3 heures de l'après-midi à 8 heures du soir. Le dernier train partira du Lac à 10 heures du soir.
25 mai— C. C. LEWIS, Secrétaire.

Chemin de fer Pontchartrain.

Dépôt au pied des Champs-Elysées, près la Levée, 3e District.

Excursions au Lac, aller et retour, 20 cents.
Pour enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

6 heures......A. M.	7 heures	A. M
7½ heures......A. M.	8½ heures	A. M
9 heures......A. M.	10 heures	A. M
10½ heures......A. M.	11½ heures	P. M
Midi......M.	1½ heures	P. M
2 heures......P. M.	2½ heures	P. M
3 heures......P. M.	3½ heures	P. M
4 heures......P. M.	4½ heures	P. M
5 heures......P. M.	5½ heures	P. M
6 heures......P. M.	6½ heures	P. M
7 heures......P. M.	7½ heures	P. M
8 heures......P. M.	8½ heures	P. M
9 heures......P. M.	9½ heures	P. M
10 heures......P. M.	10½ heures	P. M.

Les trains partiront comme suit:

Les dimanches les trains partiront toutes les demi heures à partir de 7 h. P. M.

Les Dimanches, il partira un train à cinq heures du matin pour l'agrément des amateurs de pêche, chasse, etc.

Les passagers devant s'arrêter à Gentilly en avertiront le conducteur avant le départ du train.
1erAvril—6m D. B. ROBINSON, receveur.

Chemin de fer de la Nile-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.		Arrivée.	
Express	7:30 A. M.	Express	11:45 A. M.
Express	5:00 P. M.	Express	9:30 P. M.
Train d'agrément	3:15 P. M.	Train d'agrément	9:20 A. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville St Louis, Philadelphia, Washington, et Baltimore, sans changement; et Atlanta, et jusqu'à New York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. B. ROBINSON,
21nov☞ Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:30 A. M.	Express	11:45 A. M.
Express	5:00 P. M.	Express	9:30 P. M.
Coast Train	3:15 P. M.	Coast Train	9:20 A. M.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia without change, and only one change to New York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.
D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent. 1er juin☞

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

A partir du 1er juillet 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1..5:30 P M	Express No 2..10:30 A M
Express No 3..6:15 A M	Express No 4.. 3:15 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO ET MILAN, Tennessee. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train Milan, Tennessee, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York, et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se relie pas à Du Quoin pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nile-Orléans et McComb City partent de la Nile-Orléans à 3h.30m P. M., le samedi, et à 7 h 30 m le dimanche. Ils arrivent à 9 h 15 m A M et à 9 h 50 P M le dimanche, et à 9 h 30 m A M le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune, sous le City Hotel.
A. D. SHELDON, Agent,
J. C. FROST, V. P. & G. G. 14 jv. 75☞

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line. Double Daily Through Trains,

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from May 12th 1877, as follows:—

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1..5:30 PM	Express No 2..10:30 AM
Express No 3..6:15 AM	Express No 4.. 3:15 PM

No 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday. PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO AND MILAN, Tennessee

And for ST-LOUIS a sleeper is attached at MILAN (Tenn), enabling passengers to go through without leaving the train, ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening's train makes no connection at DuQuoin for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leaves New Orleans 3:30 PM Saturday, and 7:30 A M Sunday.

Arrives to New Orleans at 9:50 PM Sunday, and 9:30 A M Monday.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common, under City Hotel.
A. D. SHELDON, Agent.
J. C. CLARKE, V P & G. M. jy 14 75☞

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue St-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui partira ... à 8 heures A. M.

[illegible]

Pour fret ou passage d'aller et retour, s'adresser ... [illegible]

Firemen's Insurance Company of New Orleans,

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nile-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

Gains	$117,712 62
Pertes payées	21,045 34
Bénéfice net	47,408 17

Nile-Orléans, 17 janvier 1877.

AUJOURD'HUI, à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants qui proviennent des bénéfices de l'année expirée le 31 décembre 1876—savoir:

1o Dix pour cent (10 o|o) d'intérêt annuel du capital payé;

2o Cinq pour cent (5 o|o) à porter au crédit de la réserve, conformément à la sec. 4 de l'art. VIII de la charte;

3o Dix pour cent (10 o|o) à porter au crédit de la Société de Charité des Pompiers de la Nile-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins et le système général de secourir le la dite société, conformément à la sec. 5 de art. VIII de la charte;

4o Cinq pour cent (5 o|o) de dividende à intérêt du capital payé;

5o Vingt-cinq pour cent (25 o|o) de dividende aux assureurs participants.

Tous les dividendes déclarés aux actionnaires devront être portés au crédit des billets d'actions, conformément à la sec. 5 de l'art. VIII de la charte. Des certificats de ces dividendes seront émis à la date du 10 janvier 1877. Les dividendes aux assureurs (non aux actionnaires) seront payés sur demande. Les actionnaires peuvent obtenir, aux bureaux de la compagnie, des tableaux détaillés, imprimés.

I. N. MARKS, président,
T. FRUDHOMME, vice-président,
R. H. BENNETT, secrétaire.

DIRECTEURS:

JACOB ALEXANDER,	E. S. LEVY,
LEON BERTOLI,	I. N. MARKS,
H. H. BIERHOST,	T. FRUDHOMME,
L. E. CAIN,	O. SPORL,
JOHN FITZPATRICK,	WASH. MARKS,
O. TAYLOR GAUCHE,	OTTO PHANAN,
CHAS. HEMARD,	GEO. WATERS,
A. H. ISAACSON,	LOUIS A. WILTZ.
H. F. KIP,	21janv—1

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL —DU— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

(Société d'Assistance et de protection mutuelle des commis de banques et de compagnies d'assurance.)

Pour l'année expirée le 14 juin 1876.

En caisse le 10 juin 1875				$2,779 11
Reçu dans l'année, pour quotit				1,704
" " pour initiations				15
" " pour intérêts sur les dépôts				123 14
				$4,621 25

—Déboursements dans la même période.—

Secours aux malades	$ 811			
Salaire du portier	32 50			
Frais d'impression	63			
Commission du percepteur	189			
Comptes de gaz, &c				
A la mort de deux des membres dont un est mort avant notre dernier rapport annuel	$599 67			
Et un depuis	557 53	1,157		1,73 7
En caisse actuellement				$2,896 59

Nous avons perçu depuis notre organisation (en juin 1872) pour quotités, initiations, intérêts sur les dépôts			$10,418 25	
Et avons payé pour loyer de la salle, la première année	$640			
Pour le mobilier	358 65			
" impressions, commissions, salaire de portier, &c., &c	926 91			
	1,925 56	10,418 25		2,896 5
Payé pour secours aux malades	738			
Payé à la mort de membres	4,859 20	7,522 75		
				$2,896 50

Nombre de membres actifs inscrits sur la liste le 10 juin 1875	54	
Admis depuis lors	3	
		57 membres
Démissionnaires	5	
Morts		
Expulsé	1	7
Actuellement sur la liste		50 membres.

—OFFICIERS—

AUG. SALAUN, président.
BENJ. FLORANCE, vice-président,
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier,
EUGENE F. GARCIA,
P. O. KORNBECK,
L. SERE,
PAUL BLANC,
J. R. CASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. E. FORSTALL,
L. CUCULLU.
Conseil d'administration.
15juin—1f

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1876, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		$1,781 21
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875		3,949
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	$1,430 55	
Escompte billets payés avant l'échéance	5? 71	
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière		
Bénéfice net		
	$7,187 25	$7,1??

L'actif [illegible]	
Billets [illegible] annuellement garants par première hypothèque et privilège de vendeur	$34,305 77¼
Propriétés foncières	5,469 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat	$1,481 61
Currency des Etats-Unis	144 26¼ 1,615 87¼
Effets escomptés	7 160 15
Divers débiteurs	590 77
Installations	1,000 00
Intérêt courant	265 00
	185,171
Actions payées en plein	72,150 00
Actions payées en partie	3,793 56
Scrip	4,530 00
Dividende No 1 non-réclamé	127 25
Effets à payer	400 00
Divers créanciers	402 73
Surplus de l'actif	16,470 185,171

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.
J. A. FERNANDEZ,
Président.
A. SAULET,
Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 21 octobre A. D, 1876.
G. LEGARDEUR.
11 oct—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. EIMER-BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale

Primes reçues		$137,129 15
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$34,287 83	
Réassurances, retentions (rebase), dépenses, etc		
		126,961
		$32,116 1
Total de l'Actif		$776,919

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eime Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. A. Baumgar...	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
...	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Bicks,	S. I. Nastie,
J. H. Schwarz,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlmann,
Louis Schwarz,	M. Frank,	F. Rickert,
X. Weissembach,	H. E. Gogreve,	F. Rader,
R. Wildermann		9 oct—

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE......$500,000.

EXTRAIT DU VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL POUR 1876.

Montant net des primes expirées, escompte et intérêt		$ 407,958 89
Pertes, dépenses, taxes, etc	$ 277,207 94	
Réserve, $10,000 et dividende sur le capital 10 pour cent	59,547 47	$336,755 41
Bénéfice net		$ 71,203 39

Actif de la Compagnie, évalué à ce qu'il rapporterait sur le marché, au comptant, Actions, Bons, prêts, effets à recevoir	$398,599 73
En caisse et primes en devoir recouvrement	186,696 42
	$585,296 21

Dividende payé sur les actions, dix pour cent par an et, sur les polices participantes, vingt pour cent payables comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Toutes les pertes sont réglées sans retard, à des conditions libérales, aux bureaux de la Compagnie No 53 de la rue du Camp.
JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1877.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
E. J. HART,	LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	D. A. CHAFFRAIX,
R. BISCOE,	J. L. HARRIS,
A. BALDWIN,	L. ALCUS,
CHAS MACREADY,	SCOTT McGEHEE,
W. E. SEYMOUR,	GEO. JONAS,
JESSE S. FLOWER,	D. FATJO,
J. WEIS,	T. L. AIREY,
B. W. TAYLOR,	R. E. CRAIG,
D. MORIS.	SAM'L L. BOYD,

Société d'assistance mutuelle des garçons restaurateurs, incorporée le 23 octobre 1872.

Rapport du Comité d'Administration et des Finances, approuvé à la séance du 7 mars:

Après déduction des dépenses jusqu'à ce jour:		
En caisse		$226 10
En banque		999 06
Reconnaissances:		
Un billet dû à la Société	$24 00	
"	30 00	
Quotités dues jusqu'au 1er avril	56 00	
Propriété du tombeau et immeubles	450 00	$580 00
Total		$1,785 15

Etat actuel de la Société.—Membres actifs, 20.—Membres honoraires, 24—Rayés 10—Décédés 1.

Officiers pour l'an 1877.

Président—PAUL ROQUES,
Vice-Président—M. PIZZINI,
Secrétaire—ERNEST DOMERGUE,
Assistant-secrétaire—LEON PETIT,
Trésorier—M. VANDERBANK,
Par ordre du Président,
ERNEST DOMERGUE, Secrétaire.

A une séance extraordinaire, la motion a été faite et adoptée à l'unanimité pour admettre les BARKEEPERS qui désirent s'adjoindre à la Société en se conformant à la constitution et aux règlements. Une autre motion a été adoptée fixant à cinq piastres le contingent à payer pour l'admission. MM. les garçons restaurateurs et barkeepers sont invités à faire leur demande pour admission.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Président ...
25 mars—6

ASSURANCES.

VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie	$188,063 51		
Primes maritimes	29,815 95		
Primes de rivières	81,334 35		$299,306 81
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues			238,225 15
Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:			
Pertes d'incendie	$67,336 60		
Pertes maritimes	7,236 41		
Pertes de rivières	25,510 20		
		$100,121 21	
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc.	$51,892 58		
Moins loyers, sauvetage, épargne, etc.	11,756 72		
		$40,125 86	$140,257 07
Profits bruts			$87,978 0

Dont $56,587 35 appliqués à balancer l'intérêt et la liquidation des créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$68,648 38	
Prêts sur bons et sur hypothèques	55,943 32	
		24,591 70
Prêts remboursables sur demande	$74,554 15	
Argent	63,846 71	
		$138,400 86
Bons de ville		72,055 00
Actions de banque et autres		73,415 63
Propriétés foncières		129,544 66
Primes en voie de collection et suspense account		33,415 94
Total de l'actif		$581,422 79

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 19ème jour de mai 1877.
W. B. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams,	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy,	Reuben G. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edward J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levi,
Simon Forcheimer,	Wm H. Matthews,
Jos. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
R. B. Post,	John V. Moore,
Edward Pilsbury,	W. B. Conger,
Jno E. King,	Henry M. Preston
	J. J. Irby.

22 mai—

Onzième état annuel —DU— Factors' and Traders' Insurance Company,

37 .... Rue Carondelet 37

Nile-Orléans, 17 mai 1877.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de l'année:			
Sur risques d'incendie	$329,503 60		
Sur risques de rivières	200,950 23		
Sur risques de mer	37,333 31		$567,787 19
En moins:			
Primes non expirées, 1877	89,330 00		
Primes remboursées	9,187 27		98,515 2
Montant net des primes			$469,261 92
Pertes payées, savoir:			
Sur risques d'incendie	$100,297 27		
" " de rivières	104,099		
" " de mer	34,708 97		275 73
Réassurance	21,194 03		
Réfaction (rebate)	11,746 72		
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	25,122 70		
Bureau d'assureurs de la Nile-Orléans	5,822 60		
Dépenses générales brutes	39,849 44		356,412 27
Balance			$112,539 65
En plus—intérêt, escompte et épargnes reçus			88,603 90
			$201,143 55
En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, 5 pour cent, et second intérêt, 5 pour cent, du actuellement			100,000 00
Bénéfice net			$101,142 55
Réserve pour couvrir les pertes			23,000 00
Balance partagée sur le montant net des primes, 1876-77			$78,142 55

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$319,032 56
Comptes en voie de recouvrement	31,711 11
Effets à recevoir, en garanties	465,557 20
Effets à recevoir pour primes	24,013 79
Actions de banques et autres actions	203,538 15
Bons de ville, d'Etat et autres bons	148,123 22
Bons du Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans	2,500 00
Propriétés foncières	77,010 21
Total	$1,282,998 56

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nile-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 19 mai 1877.
EDWARD IVY, notaire public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, UN SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, le 30 avril 1877, ce qui fait dix pour cent sur le capital de la compagnie ($1,000,000) et un dividende, au comptant, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participantes ($389,588 97) pour l'année expirée le 30 avril 1877.
ED. A. PALFREY, président.
JOHN CHAFFE, vice-président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble.	T. Lytt Lyon,
John Caffe,	Samuel H. Boyd,
Richard Milliken,	Joseph McElroy,
J. I. Warren,	W. J. Behan,
B. T. Buchner,	S. F. Eshleman,
Sam'l Friedlander,	Wm. C. Black,
A. A. Yates,	Charles Chaffe,
John I. Adams,	L. C. Jurey,
Isaac Scherck,	Wm. Hartwell,
R. M. Walmsley,	C. J. Leeds,
A. H. May,	A. T. Janin,
S. H. Snowden,	Jos. Bowling,
A. M. Bickham.	22mai—1mois

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane,

CAPITAL ACTIF,
A la clôture des affaires du 31 Janvier 1877.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$ 914,797 14		
Propriétés foncières (valeur actuelle)	247,677 44		
Dette suspendue (valeur actuelle)	155,916 64		
Consolidés de l'Etat de la Louisiane, ($200,000 60 c.)	120,000 00		
Autres bons et actions	41,494 94		
Département des actions hypothécaires	775,280 16		
Change étranger et change américain	$327,244 73		
Monnaie courante et espèces	806,841 41		
		1,134,084 14	
			$3,489,190 46

PASSIF

Dû aux déposants	$1,041,222 29	
Dû à des banques et à des banquiers	181,255 53	
Dividendes non payés	916 06	
	1,223,496 83	
Profits et pertes	$ 186,891 64	
Capital	1,500,000 00	
	1,686,891 64	
		$3,489,190 46

Attest— JAS. J. TARLETON, Caissier.

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. MICHEL [illegible]

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No 14 de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 27 septembre 1876.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires dans l'année expirée le 31 août 1876.

PASSIF.

Reçu pour primes d'incendie	$111,963 66		
Reçu pour primes de rivière	97,589 35		
Reçu pour primes de mer	13,694 64		
Primes non expirées le 31 août 1875	42,920 00		
		$236,167	
A déduire:			
Primes non expirées le 31 août 1876	40,000 00		
Primes remboursées	2,871 28		
		42,871 28	
Montant net des primes			$193,296 72
En moins:			
Pertes par le feu	$22,132 87		
Pertes sur les rivières	25,340 66		
Pertes sur mer	2,525 79		
Pertes non encore réglées	5,000 00		
		$55,498 32	
Réassurances	15,596 90		
Réfaction (rebate) de 15 pour cent	8,379 56		
Taxes et licences	6,000 26		
Dépenses du bureau du Board des Assureurs	20,187 25		
Profits et Pertes	5,462 77		
	65,625 53		
En moins—l'intérêt	24,209 69	$21,626 84	$37,154 75
Bénéfice net			$66,121 52

ACTIF.

Effets à recevoir pour primes et prêts sur garantie	$45,924 97
En caisse	14,877 08
Primes en voie de recouvrement	12,556 66
Placé en actions de banques, Compagnie du gaz et autres actions, bons, etc	$73,208 78
En moins—la baisse des valeurs 15,000 00	58,208 78
Propriétés foncières	5,000 00
Billets par actions	101,996 86
Total	$539,112 15

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
LLOYD R. COLEMAN,
Président.
JAMES A. WHITE,
Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nile-Orléans.

Né, sous serment, pardevant moi, notaire public, ce 27 septembre 1876.
EDGAR GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion annuelle ... 20 courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: 2 1|2 pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur le montant des primes. Le tout sera payé sur les actions payées en plein et porté au crédit des billets pour actions payées en partie—à dater du LUNDI, 2 octobre 1876.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $15,553 pour le casuel.

DIRECTEURS.

A. J. Aiken,	G. P. Harrison,
S. B. Autey,	David Hedden,
Hugh Allison,	M. Johnson,
Isaac Bloom,	Robert L. Moore,
J. A. Braselman,	H. J. Mullan,
W. T. Blakemore,	John Myers,
R. B. Briggs,	Edward Nalle,
Sam'l Boyd,	M. Pfeifer,
O. H. C. Brown,	Edward C. Payne,
John D. Cobb,	Geo. W. Sentell,
J. R. Campbell,	W. B. Thompson,
W. L. Cushing,	Frederick Wing,
Temple S. Coons,	C. W. Wood,
Benjamin Gerson,	T. S. Waterman,
P. G. Gilbert,	Lloyd R. Coleman,
	J. Davidson Hill

1er octobre—1m

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 46 de la rue Decatur.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de la Charte, la Société du Crédit Foncier de la Nile-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pour l'année expirée le 30 septembre 1876—fin de la cinquième année fiscale.

Total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876		1866 08
Montant d'actions payées en partie et forfaitées en faveur de la Compagnie, conformément à une résolution des Directeurs		219 00
Intérêt du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876		5743 18
Intérêt compris dans les billets hypothécaires payés en actions de la société, au 31 août 1876 au 30 sept 1876		622 74
Balance de l'année dernière, au crédit des profits et pertes		113 94
Dépenses générales, taxe, loyer, &c., du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876	3008 48	
Escompte de billets payés avant l'échéance	865 09	
Intérêt dû au Crédit de propriétés saisies par la société	2418 34	
Montant déduit d'installation	500 00	
Commission	242 08	
Terrain No 3, montant perdu sur la vente	52 92	
do No 5	23 92	
Propriété foncière No 1, do	122 42	
do 5, do	380 66	
do 10, do	1009 38	
do 12, do	244 28	
do 15, do	132 55	
Annotation du contrat No 58 au bureau des hypothèques	3 00	
	12223 17¼	
Bénéfice net, porté au crédit du capital réservé	1720 77	
	14670 94¼	14670 94¼

L'actif de la Société est comme suit:

ACTIF.

Billets payables tous les mois, garantis par hypothèque et privilège de vendeur	39831 04	
Encaisse: Propriétés foncières	5444 73	
Balance en banque	32 78	
Monnaie courante des Etats-Unis	426 75	476 03
Divers débiteurs		893 21
Installations		500 00	44490 23¼

PASSIF

Actions payées en plein	38000 00	
Scrip	3170 00	
Dividende non réclamé	73 06	
Effets payables	327 50	
Divers créanciers	786 08	
Surplus de l'actif	2612 77¼	44490 23¼

Nous soussignés, jurons solennellement que le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Société.
J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 14 octobre A. D. 1876.
G. LEGARDEUR, Jr.,
Notaire Public.
17 oct—1m MarJ8

Hibernia Insurance Company,

Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président,
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains	$213,424
Pertes payées	74,741
Bénéfice net	68,438

A une élection qui a eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

P. Irwin,	John Henderson,
Thomas King,	John G. Ryan,
Thos. Gilmore,	W. J. Castell,
John T. Gibbons,	Jas. A. Girdner,
William Hart,	Emile Gauche,
Davis Jackson,	John H. Hanna,
	F. J. Gasquet.

Et, le 8 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus, à l'unanimité.

Les Directeurs ont déclaré 12 pour cent d'intérêt provenant du bénéfice net des douze derniers mois: un dividende de 4 pour cent sur le capital payé et un dividende de 35 pour cent sur les primes payées par les actionnaires qui fait, avec la réfaction (rebate), 40 pour cent sur les primes. Les dits intérêts et dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions.

L'intérêt et les dividendes sur les actions payées en plein se payeront, au comptant, aux bureaux de la compagnie, à dater du 15 juin prochain.
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Etat de Situation —DE LA— BANQUE NATIONALE D'ETAT

A LA CLOTURE DES AFFAIRES.
Le 30 Juin 1877.

ACTIF.

Prêts à terme	$1,048,025 44	
Prêts sur demande	218,610 57	
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Autres Bons et valeurs	114,261 87	
Change domestique et étranger	512,870 58	
Immeubles	141,583 26	
Fonds d'amortissement cinq pour cent	2,250 00	
Monnaie de papier	$679,013 90	
Espèces	37,212 38	
Chèques sur les autres banques	301,362 36	$1,017,588 64
		$3,106,990 45

PASSIF.

Capital actions	$850,000 00
Fonds d'excédant	25,000 00
Bénéfices indivis y compris le dividende de 4 pour cent	44,882 13
Billets en circulation	45,000 00
Dividendes impayés	5,037 98
Dû aux déposants	$1,967,875 74
Dû à des Banques et banquiers éloignés	166,594 60 $2,134,570 34
	$3,106,990 45

SAML. H. KENNEDY, Présid
CHAS. L. C. ... PUY, Caissier.
1juil—3

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président,
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président,
W. C. BLACK, Second Vice-Président,
S. H. KENNEDY, Trésorier,
C. H. FENNER, Avocat,
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Cyrus Bussey,	S. B. Wheelock,
W. C. Black,	Scott McGehee,
Thomas A. Adams,	Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
J. R. Hood,	J. J. Gomila,
Adam Thomson,	W. E. Lyman,
Sam Chaffe,	H. C. Palmer,

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES STREET.

Rates of subscription—Daily, per annum, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $4; half-yearly $1 50.—quarterly, $1 ... Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship
NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commander.

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Thursday, Sept. 6, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 3¼ per cent.
Cabin Passage $50.
Steerage 25.
Excursion tickets 80.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
my 4—ly 41 Carondelet Street.

THE TWENTY-EIGHT ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

NEW ORLEANS, May 19, 1877.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April 1877:

Fire premiums	$188,063 51	
Marine premiums	29,815 95	
River premiums	81,334 35	
		$ 299,306 81
Earned premiums less re-insurance and return premiums		2 ,225
Losses paid and estimated, including all known and unpaid, say:		
Fire losses	$67,335 60	
Marine losses	7,236 41	
River losses	25,510 20	
	$100,121 21	
Taxes, expenses discount in lieu of participation &c.	$51,892 58	
Less rents, salvage savings, etc	11756 72	
	$40,125 86	$140,257 07
Gross profits		$ 87,976 08

Of which $56,587 35 is appropriated to balance of interest and liquidation of doubtful assets

The Company have the following assets—

Bills receivable	$68,648 38	
Loans on Bond and Mortgage	55,943 33	
		24,591 70
Loan on Call	$74,554 15	
Cash	63,846 71	
		138,400 86
City Bonds		72,055 00
Bank and other Stocks		63,415 63
Real Estate		129,544 66
Premiums in Course of collection and Suspense Account		33,415 94
Total asset		$581,422 79

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOS. A. ADAMS, President
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877.
W. B. KLEINPETER,
Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy,	Reuben G. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edw'd J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levy,
Simon Forcheimer,	Wm. H. Matthews,
Jos. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
R. B. Post,	John V. Moore,
Edw'd Pilsbury,	W. B. Conger,
Jno. E. King,	Henry M. Preston.
	J. J. Irby.

22 mai—

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company, Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire premiums	$3?2,279 12	
Marine premiums	68,924 91	
River premiums	7,220 56	
Total amount of premiums	$4?8,534 59	
Less unearned and return premiums	95,752 94	
Net earned premiums	$332,781 65	
Add interest and discount	24,647 87	
	$356,429 03	
Deduct—		
Fire losses	$99,452 74	
Marine losses	62,162 90	
River losses	24,746 20	
Net losses	$186,362 44	
Reinsurances	$15,887 98	
Rebate	45,452 18	
Board of Underwriters, general expenses, State and city taxes	52,520 39	
	117,909 08	
	$304,272 00	
Reserve for unsettled claims	25,000 00	
	$329,272	
Net profits for 1876	$29,156 93	

ASSETS OF THE COMPANY

Valued at their cash market value

Real estate	$115,162 77
United States Bonds, City Railroad Company, city and J. and G. N. R. R. first mortgage, bank and insurance stocks	155,200 9
Bills receivable (premiums)	11,705 24
First mortgage notes and pledge notes	192,760 06
Cash in bank	26,975 39
Premiums in course of collection	67,253 93
Amounts due by insurance companies	5,207 2
	$574,415 65

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company, to value the assets of said company at their present probable Market value, hereby certify that, after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, is true and correct, to the best of our knowledge and belief.

New Orleans, 12th January, 1877.
W. A. BELL,
H. GALLY,
E. MERILH,
A. SCHRIEBER.

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of January, A. D. 1877.
JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held this day, it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of five per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the first Monday of February next.
J. W. HINCKS, Secretary.

January 15, 1877.

DIRECTORS.

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Wm. Van Benthuysen,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldige,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Pouts,
A. Schrieber,	J. Tuyes.
jany 19—☞	

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Co.,

A la clôture des affaires du jeudi 22 mars 1877

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$ 773,941 11	
Actions, bons et hypothèques	235,104 09	
Propriétés foncières	52,000 00	
Caveaux des safe deposits	50,000 00	
Dépenses et taxes payées	6,290 00	
Dû par des banques et des banquiers éloignés	4,740 73	
Change américain	64,663 82	
Echange pour le Clearing House		
Or	11,154 50	
Papier-monnaie	152,111 50	224,968 32
		1,411,045 08

PASSIF.

Capital nouveau	$350,000	
do ancien	150,000	500,000 00
Surplus		10,000 00
D'autres bénéfices non-partagés		36,242 20
Dû à des banques et des banquiers éloignés		97,894 6
Dépôts individuels (département des billets payables sur demande)	445,592 30	
do (département des épargnes)	254,398 75	
Certificats dits time certificates		56,371 00
		1,411,045 08

Je certifie que le tableau qui précède est exact.
J. G. WALTON,
Caissier.

ASSURANCES.

Merchant's Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

104 .... CANAL STREET 10

1?th ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year,—

On Fire Risk	$381,296
On Marine Risks	24,473
On River Risks	25,697
Total Premiums	431,466
Less Unearned Premiums	1??,115

Net Earned Premiums 31st May, 1877		$3??,3?? 82
Losses paid:		
On Fire Risks	$117,987 9?	
On Marine Risks	17,062 50	
On River Risks	3,590 77	
Taxes and expenses, less interest	2?,688 38	
Reinsurances and return Premiums	16,1?8 03	183,314 6?
Profit		$?,??? ??

The Company have the following assets—

Real Estate	$2??,079 49
City Bonds	1??,412 00
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds	1??,235 56
Notes secured by mortgage	2??,9?2 06
Notes secured by pledge	4?,537
Bills receivable	7?,104 1
Premium in course of collection	4?,?77
Cash on hand	77,?97
	1,??6,??1 ??

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO,	E. TOBY,
S. Z. RELF,	D. FATJO,
HY. BEEBE,	P. FOURCHY
M. W. SMITH,	J. J. FERNAN
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN.
	CHAS. LAFITTE.

8 juin☞

Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 102 rue du Canal

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 15 Janvier 1877.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nile-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1876.

Primes sur les risques de feu	$3??,??? 0?	
Primes sur les risques de mer	62,479 75	
Primes sur les risques de rivières	20,698 93	
Total des Primes		$4??,??4 77
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$107,975 00	
Primes remboursées	1,??? ??	
		109,??6
Primes nettes acquises		$4??,??4
A ajouter:		
Intérêts	5,655 61	
Profits et pertes	5,076 09	
		1?,?31
		?,??? ??
Pertes payées sur les risques du feu	$ 97,741 ??	
Sur les risques de mer	21,002 35	
Sur les risques de rivière	16,2?? 1?	
Pertes en litige	2,145 45	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	45,403 ??	
		182,?? ?4
Réassurance	17,??? 2?	
Réfaction (rebate)	24,212 ??	
Commissions d'agences	1,?06 ??	
Dépenses d'agences	1,??6 ??	
Taxes et licences	7,??? ??	
Dépenses du bureau	2?,?04 59	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, &c	6,8?? ?1	
Bénéfice net		??,???

ACTIF.

Dépôt au Germania National Bank	$ 47,5??
Dépôt à la succursale de la Banque Nationale de l'Etat	??,???
Entre les mains d'agents aux E. U. et en Europe	??,???
Certificats de dépôt et de dette du New Orleans National Banking Association $2?,??? ?4, évalués à	??,???
Effets à recevoir pour primes	
Prêts sur hypothèques	1?,???
Prêts sur nantissement	1?,???
Effets à recevoir	
Bons	
Actions	
Primes en voie de recouvrement	
Propriétés foncières	7?,???
Dû par divers	1?,???
Bons des Etats-Unis	3?,???
Total	

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $30)	$2??,??0 00
Effets à payer	1,??? ??
Dividendes non réclamés	1,??? ??
Primes sur risques non expirés	107,975 00
Pertes non réglées	4?,??? ??
Dû à divers	3,?11 ??
Bonds de réserve	1??,??? ?? 500,???
Surplus	

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nile-Orléans.
M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 15me jour de janvier 1877.
G. LEGARDEUR, JR., Notaire Public.

Le 15 janvier 1877, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende d'intérêt de DIX POUR CENT, pour l'année expirée le 31 décembre 1876 sur le capital de $30 par actions.
M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire,

—DIRECTEURS—

A J GOMILA,	PIERRE LANAUX,
HENRY ABRAHAM,	E M SCOTT,
J B CAMORS,	HENRY NORMAN,
J E SMALL,	WM A BELL,
J PLAISENT,	JOHN DYMOND,
L J WEBSTER,	M MUSSON.
17janv—1m	

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

VINGTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance de l'UNION de la Nouvelle-Orléans, publié conformément à la charte:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1877:	
Primes d'incendie	$?0,960 ??
Primes de rivières	11,083 3?
Primes de mer	5,972 ??
	$??,??? ??
Moins primes rendues	7?1 ??
	$?7,2?4 ??
Pertes payées pendant l'année:	
Pertes de feu	$3?,029 62
Pertes de rivières	7,190 64
Pertes maritimes	5,??? ??
	$4?,?96 7?
Réassurances	2,507 ??
Loyer	1,500 00
Taxes	?18 00
Escompte (Rebate)	3,?77 28
Dépenses, moins escompte et intérêt	10,786 62
Réserve pour risques non terminés	15,000 00
	$8?,5?7 50

Actif de la Compagnie:	
Prêts garantis par nantissement	$9,962 27
Prêts garantis par hypothèque	16,250 00
Billets à recevoir pour primes	5,??? ??
Stock, bons et autres effets	1??,??1 74
Propriété foncière	11,?0? ??
Primes en voie de collection	1?,??? 06
Argent en caisse	9,??? 95
	$214,?02 79

L'état de situation ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans,
Signé et juré devant moi, ce 16ème jour de mai 1877.
JAS. FAHEY, Notaire.

—Directeurs—

V. MAIGNAN,	H. GALLY,
A. BONNECAZE,	J. BAYLE,
E. SALOY,	A. E. BROUSSEAU
L. LABASSE,	L. D. SARPY,
	A. CHIAPELLA.

14mai—4sem, 11 p sem

Hibernia National Bank.—Nile-Orléans 17 juin 1876.—A un meeting du conseil des Directeurs tenu aujourd'hui, la démission de MM. Wm. Hart, John Henderson, P. Fourchy et E. A. Yorke ayant été offerte et acceptée, MM. John I. Adams, I. C. Morris, Andrew Stewart et Adam Thomson ont été dûment élus pour l'année suivante.

M. Thos. Smith ayant également donné sa démission, M. I. C. Morris a été élu président ...

La direction ... composée ... suit:

I. C. MORRIS.	JOHN I. ADAMS,
EMILE GAUCHE,	P. IRWIN,
ANDREW STEWART,	THOS. SMITH,
	ADAM THOMSON.